



Fabricant imposant une réparation

Par **Catanese**, le **16/12/2008** à **22:12**

Bonjour, je suis un particulier et j'ai une question concernant un appareil électronique que j'utilise pour enregistrer de la musique. Cet appareil, qui n'est plus sous garantie, a une petite panne liée à un petit composant électronique défectueux, que je suppose peu onéreux vu sa taille, mais impossible à remplacer car il est spécifique à ce genre de matériel et certainement uniquement fabriqué pour la marque qui vend cet appareil. Sachant que j'ai toutes les compétences et le matériel pour le changer, j'aimerais savoir si il était possible de contraindre le fabricant à me vendre ce composant, vu que celui-ci refuse catégoriquement de le faire et me oblige à envoyer mon appareil à un réparateur agréé sur Paris alors que je suis à Marseille et que l'appareil est assez imposant pour engendrer des frais d'envoi et de retour élevés et à ma charge. A ceci s'ajouterait aussi des frais de main d'oeuvre et le coût de la pièce. Merci pour votre réponse,